

Remise du rapport SARTORIUS sur les sociétés françaises d'ingénierie et de conseil en technologie

Le 8 février 2011, Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique a reçu le rapport du Conseil général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies (CGIET) présenté par l'ingénieur général des Mines, M. Emmanuel SARTORIUS, sur «les sociétés françaises d'ingénierie et de conseil en technologies», à l'occasion de la cérémonie de lancement de la joint venture entre Assystem et Atkins.

Le secteur de l'ingénierie et du conseil en technologies a été fortement touché par la crise économique qui a affecté ses grands donneurs d'ordres en 2008 et 2009. De ce fait, le secteur de l'ingénierie a connu les difficultés générales de la sous-traitance décrites par Jean-Claude VOLOT dans son rapport sur le dispositif juridique concernant les relations interentreprises et la sous-traitance.

Dans son rapport, M. Emmanuel SARTORIUS a relevé des difficultés plus spécifiques telles que le poids excessif donné au critère du prix, la pratique des enchères inversées pour l'achat de prestations intellectuelles ou encore des difficultés de recrutement liées aux niveaux de salaires proposés. Aussi, le secteur de l'ingénierie semble souffrir d'un positionnement mal assuré entre le monde de l'industrie et celui des services ainsi que d'un manque de reconnaissance.

Par ailleurs, au-delà de la mise en oeuvre du rapport VOLOT qui recommande d'apaiser les relations entre donneurs d'ordres et sous-traitants, M. Emmanuel SARTORIUS conseille de réintroduire la technique dans cette relation et de l'inscrire dans la durée et dans la confiance. Il jette également un regard critique sur les conditions d'application au domaine de l'ingénierie et du conseil en technologie des dispositions du code du travail relatives au délit de marchandage et au prêt illicite de main d'oeuvre.

Le rapport SARTORIUS invite les sociétés d'ingénierie françaises à se développer indépendamment de leurs donneurs d'ordres, à se spécialiser et à se restructurer autour des grands acteurs de la profession.

Durant son intervention, Eric BESSON a chargé Jean-Claude VOLOT de consulter les représentants professionnels et les organisations syndicales, afin d'étudier dans quelle mesure une évolution des textes serait souhaitable.

Téléchargez le rapport SARTORIUS en cliquant sur ce lien :

http://www.premier-ministre.gouv.fr/sites/default/files/fichiers_joints/plugin-110208rap-ingenierie-cgiet.pdf